

Appendix
(L)
30th March

QUEBEC, 25th September, 1817.

At a Meeting this day held ;—

Present: Dr. Thomas Fargues, President.
James Cockburn, Esq. } Members.
Joseph Morrin, Esq. }
Dr. William Holmes, }
W. D. Clark, Esq. Secretary.

The Board being duly assembled, proceeded to the consideration of several Regulations, and the following Rules were unanimously adopted for the government of this Board.

[Here follow the Rules.]

The following Advertisement having been duly submitted to the President, and read by the Secretary, and the Board having given it a full and deliberate consideration, unanimously

Resolved, That it be published in the next Quebec Gazette, without any alteration.

QUEBEC, September 29th, 1817.

At a Meeting of the Board this day held ;—

Present: Dr. Fargues, President.
J. Morrin, Esq. } Members.
Dr. Holmes, }
W. D. Clark, Esq. Secretary.

The Board being duly assembled, after reading the Minutes of the last Meeting, proceeded to examine the different Returns laid before them by the Secretary, and defer coming to any conclusion on them for the present ; and the Board accordingly adjourned to the 2d October.

QUEBEC, 2d October, 1817.

At a Meeting of the Board this day held ;—

Present: Dr. Fargues, President.
Dr. Hackett, Vice-President.
J. Morrin, Esq. Member.
W. D. Clark, Esq. Secretary.

The Board being duly assembled, and having reconsidered the subject of the last Meeting, have unanimously agreed, that a Circular Letter on the subject, be addressed by the Secretary to the different Vaccinators whose Returns are now before the Board.

The Board having also taken into their consideration, the remuneration to be allowed to the different Vaccinators, resolve, that they will be guided in their decisions, by the time, trouble and distance, which may appear to be implied by the several Returns.

The Board agree to adjourn to Saturday the eleventh instant, at one o'clock.

QUEBEC, October 11th, 1817.

At a Meeting of the Board this day held ;—

Present: Dr. Fargues, President.
J. Morrin, Esq. } Members.
Dr. Holmes, }
W. D. Clark, Esq. Secretary.

The Board being duly assembled, after having read the proceedings of the last Meeting, examined the Return sent in to the Secretary by Mr. Pilkington, Surgeon, of Ste. Marie, and agreed that he be written to on the subject of his Register, it appearing to be incorrect in the word "gratuitously" being interlined in the affirmation, and his place of residence not being mentioned.

The Board adjourned to Saturday the twenty-fifth instant, at one o'clock, P. M.

QUEBEC, 25th October, 1817.

At a Meeting this day to have been held ;—

Present: J. Morrin, Esq. Member.
W. D. Clark, Esq. Secretary.

There not being a quorum, it was adjourned.

QUEBEC, 3d November, 1817.

At a Meeting this day held ;—

Present: Dr. Fargues, President.
J. Cockburn, Esq. } Members.
J. Morrin, Esq. }
W. D. Clark, Esq. Secretary.

The Board having read the Minutes of the last Meeting, took into consideration the prices to be allowed to each Vaccinator, and agree unanimously that the following rates of allowance be adopted, viz :

Above four leagues distance from their place of residence, the sum of four shillings for each person.

Above two leagues, and under four, the sum of three shillings for each person.

Under two leagues, the sum of two shillings and six pence, for each person.

In Towns and their Suburbs, the sum of two shillings for each person.

Mr. Horsman's Return having been examined, and found correct, and the Board having taken into their consideration the great distance he has travelled, and other circumstances, agree that he shall receive for every person he has vaccinated in the Parishes of Kamouraska and Rivière Ouelle, the sum of three shillings, and for the persons vaccinated in the other Parishes named in this Return, being beyond four leagues, the sum of four shillings.

Ordered, That the Secretary be hereby authorized to pay to Mr. Horsman, the sum of eighty-eight pounds, six shillings, currency, being the amount so due to him.

The Board adjourned to Saturday the 8th of November, at one o'clock, P. M.

Appendice
(L)
30e. Mars

QUEBEC, le 25 Septembre, 1817.

A une Assemblée tenue ce jour :—

Présens : Dr. Thomas Fargues, Président.
James Cockburn, Ecuyer, } Membres.
Joseph Morrin, Ecuyer, }
Dr. William Holmes, }
W. D. Clark, Ecuyer, Secrétaire.

Le Comité étant dûment assemblé, il a procédé à la considération de plusieurs Règlements, et les Règles suivantes ont été unanimement adoptées pour le Gouvernement de ce Comité.

[Ci suivent les Règles.]

L'Avertissement suivant ayant été dûment soumis au Président et lu par le Secrétaire, et le Comité l'ayant dûment considéré, il a été unanimement

Résolu, Qu'il soit publié dans la prochaine Gazette de Québec, sans aucun changement.

QUEBEC, 29 Septembre, 1817.

A une Assemblée du Comité tenue ce jour ;—

Présens : Dr. Fargues, Président.
J. Morrin, } Ecuyers, Membres.
Dr. Holmes, }
W. D. Clark, Ecuyer, Secrétaire.

Le Comité étant dûment assemblé et après avoir lu les Minutes de la dernière Assemblée, a procédé à l'examen de divers Retours mis devant ledit Comité par le Secrétaire, et ne peut décider sur iceux, en conséquence le Comité s'est ajourné au 2e. Octobre.

QUEBEC, 2 Octobre, 1817.

A une Assemblée du Comité tenue ce jour ;—

Présens : Dr. Fargues, Président.
Dr. Hackett, Vice-Président.
J. Morrin, Ecuyer, Membre.
W. D. Clark, Ecuyer, Secrétaire.

Le Comité étant dûment assemblé, et après avoir de nouveau pris en considération l'objet de la dernière Assemblée, il a été unanimement résolu qu'une Lettre Circulaire, concernant l'objet, soit écrite par le Secrétaire aux différens Vaccinateurs dont les Retours sont maintenant devant ce Comité.

Le Comité ayant aussi pris en considération ce qui est convenable d'allouer aux différens Vaccinateurs, a résolu que ces décisions seront guidées d'après le tems, le trouble et la distance qui, suivant les divers Retours, paroîtront avoir été requis.

Le Comité s'est ensuite ajourné à une heure Samedi le 11e. du présent mois.

QUEBEC, 11 Octobre, 1817.

A une Assemblée du Comité tenue ce jour.

Présens : Dr. Fargues, Président.
J. Morrin, Ecuyer, } Membres.
Dr. Holmes, Ecuyer, }
W. D. Clark, Ecuyer, Secrétaire.

Le Comité étant dûment assemblé, et après avoir fait lecture des procédures de la dernière Assemblée, a procédé à l'examen du Retour transmis au Secrétaire par Mr. Pilkington, Chirurgien, de Sainte Marie, est d'opinion qu'il lui soit écrit pour l'informer que son Régître ne paroît pas être correct, rapport au "mot gratuitement" qui s'y trouve en Parenthèse dans l'affirmation, et en ce qu'il n'y est fait aucune mention de son lieu de résidence.

Le Comité s'est ajourné à Samedi le 25 du présent mois, à une heure P. M.

QUEBEC, 25 Octobre, 1817.

A une Assemblée qui auroit dû être tenue ce jour.

Présens : J. Morrin, Ecuyer, Membre.
Wm. D. Clark, Ecuyer, Secrétaire.

Le Comité s'est ajourné faute de Quorum.

QUEBEC, 3 Novembre, 1817.

A une Assemblée tenue ce jour.

Présens : Dr. Fargues, Président,
J. Cockburn, Ecuyer, } Membres.
J. Morrin, Ecuyer, }
W. D. Clark, Ecuyer, Secrétaire.

Le Comité après avoir fait lecture des Minutes de la dernière Assemblée, a procédé à prendre en considération les prix qui doivent être accordés à chaque Vaccinateur, et il a été unanimement résolu que les allocations suivantes seront adoptées, savoir : au dessus de quatre lieues de distance du lieu de leur résidence, une somme de quatre Shélings pour chaque personne, au dessus de deux lieues et au dessous de quatre, une somme de trois Shélings pour chaque personne.

Au dessous de deux lieues une somme de deux Shélings et six deniers pour chaque personne.

Dans les Villes et les Faubourgs, une somme de deux Shélings par chaque personne.

Le Retour de Mr. Horsman ayant été examiné et trouvé correct, et le Comité ayant pris en considération la grande distance qu'il a voyagé et autres circonstances, est d'opinion qu'il doit recevoir une somme de trois Shélings pour chaque personne qu'il a vaccinée dans les Paroisses de Kamouraska et de la Rivière Ouelle, et une somme de quatre Shélings pour les personnes qu'il a vaccinées dans les autres Paroisses, dont il fait mention dans ce Retour, qui se trouvent au delà de quatre lieues du lieu de sa résidence.

Ordonné, Que le Secrétaire soit par le présent autorisé de payer à Mr. Horsman la somme de quatre-vingt-huit Livres six Shélings courant, égal au montant qui lui est dû.

Le Comité s'est ajourné à Samedi le 8 Novembre, à une heure P. M.